Appel à mobilisation Procès de Stéphanie MICHEL et Emmanuel CHAREIX le 1er Mars 2017 au tribunal de Paris

Après leur condamnation en mai 2016 par le tribunal correctionnel de Créteil, Stéphanie MICHEL (présidente du conseil local FCPE Paul Langevin de Fontenay sous bois) et Emmanuel CHAREIX (administrateur du CDPE 94) ont fait appel de leur condamnation.

Le 1er mars prochain, aura lieu leur procès en appel au tribunal de Paris dans le cadre d'une procédure en diffamation.

Ils n'ont pourtant fait qu'agir dans le cadre de leurs mandats associatifs au sein de l'école publique, en défendant les valeurs d'égalité et de laïcité fortement attaquées.

Rappel des faits : Les soutiens

En décembre 2013 et en janvier 2014, des parents d'élèves de l'école Paul Langevin, alors membres de la FCPE avaient appelé à des journées de retrait de l'école (JRE) contre le dispositif du ministère «ABCD de l'égalité» Filles/Garçons. Face aux tentatives d'intimidation de la part d'opposants à la prétendue introduction dans les écoles d'une supposée «théorie du genre», à la virulence et à la teneur de leurs discours contraires aux valeurs de la FCPE, le Comité départemental de la FCPE du 94 a engagé une procédure exceptionnelle d'exclusion de trois adhérents et représentants FCPE au conseil d'école. Il a alors semblé légitime au Conseil Local FCPE d'informer les parents de l'école de cette exclusion. Un affichage a donc été fait sur le panneau de l'école, annoncant nominativement les personnes exclues.

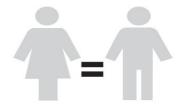
À compter de cet affichage, Stéphanie Michel a été harcelée et a reçu des menaces et des intimidations à son domicile.

En septembre 2014, Stéphanie Michel présidente du conseil local FCPE a été convoquée par la Police Judiciaire de Paris suite à la plainte de parents exclus de la FCPE.

Fin octobre 2014, sa voiture a été vandalisée. Elle a déposé une plainte pour harcèlement, qui n'a donné étrangement lieu à aucune suite... En décembre 2014, après avoir été entendue par la juge d'instruction, elle a été mise en examen pour diffamation ainsi qu'Emmanuel Chareix de la FCPE 94.

Soutenue par un comité de soutien large et pluriel, Stéphanie a aussi reçu bon nombre de soutiens dont celui de la ministre de l'éducation, Mme Najat Vallaud-Belkacem, dans un courrier adressé le 16 juillet 2015 à Stéphanie Michel lui a écrit :

- « J'ai pleinement conscience du soutien que la FCPE a apporté au plan d'action que nous avons développé en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école »
- « A cet égard, la FCPE de Fontenay-sous-Bois a été particulièrement active pour veiller à ce que ce principe primordial soit compris par l'ensemble des familles »
- « souhaite, par le présent courrier, saluer l'importance de votre investissement ainsi que votre engagement pour l'égalité entre les filles et les garçons et pour l'indispensable co-éducation que je souhaite encore voir renforcer. »



Nous citoyens, parents d'élèves, enseignants, élus, réaffirmons notre soutien à cette militante associative, membre de la communauté éducative, mise en cause dans son mandat d'élue représentant la principale fédération de parents d'élèves.

Nous appelons toutes les personnes attachées aux valeurs d'égalité et de laïcité au sein de l'école, à

être solidaires de Stéphanie Michel.

Nous réaffirmons que les attaques dont Stéphanie Michel et Emmanuel Chareix sont victimes portent directement atteinte au légitime engagement de tous les parents d'élèves .

C'est notre conception de l'égalité et de la laïcité qui est remise en cause.

S'attaquer à l'un d'entre nous, c'est s'attaquer à nous tous.

Nous appelons toutes les personnes attachées aux valeurs d'égalité et de la cité au sein de l'école de la République, et à l'égalité fille / garçon à être solidaires de Stéphanie Michel et Emmanuel Chareix.

Plus que jamais, réaffirmons notre soutien à Stéphanie et Emmanuel par notre présence le mercredi 1er Mars à 12h30 au tribunal de Paris boulevard du Palais 75001 PARIS

Avec le soutien de :

- •Liliana MOYANO, Présidente de la FCPE nationale la FCPE du Val-de-Marne
- •M.GAUTRAIS, maire de Fontenay-sous-Bois et les élus de la majorité municipale Front de Gauche, EELV, Fontenay socialiste
- •Mme Laurence ABEILLE, députée du Val-de-Marne
- •Mme Liliane PIERRE ancienne vice-présidente du Conseil Général du Val-de Marne
- •Mme Sokona NIAKHATÉ et M.Gilles SAINT GAL, conseillers départementaux
- M VOGUET, maire honoraire de Fontenay sous bois
- •la Fédération 94 de la Lique des Droits de l'Homme
- •Comité Femmes Solidaires de Fontenay-sous-Bois
- Union des Familles Laïques (UFAL)
- •CGT Educ'Action 94 ; SUD Éducation Créteil FSU 94 et nationale ; SNUIPP-FSU 94 ; SNES-FSU 94 ; Union locale CFDT ; Union locale CGT
- •le Parti Communiste de Fontenay-sous-Bois et 94 le Parti de Gauche 94 le NPA 94 Ensemble 94 EELV de Fontenay-sous-Bois et 94 Assemblée citoyenne du Front de gauche de Fontenay-sous-Bois le Parti Socialiste de Fontenay-sous-Bois et 94 Fontenay Socialiste France Insoumise Fontenay-sous-Bois

Contact: soutien.smichel.fontenay@gmail.com

Contacts presse:

Pour le comité de soutien : Olivier Vinay : 06 20 55 57 61 / Aude Leroy : 06 77 96 61 13

Pour la FCPE 94 : GillesPoletti : 06 33 77 11 67

Le 21 février 2017

Nous appelons aussi à soutenir Stéphanie Michel en signant la pétition en ligne: http://www.petitions24.net/signatures/stop aux poursuites judiciaire contre stephanie michel elue fcpe/

Déjà plus de 3600 signatures, continuons!

